



Plage ARDM

27 janvier 2023

Paris



Collège des Sociétés Savantes Académiques de France

<https://societes-savantes.fr/>

- En décembre 2021, l'ARDM a rejoint le Collège
- Informations régulières des actions en lien avec ce Collège sur la page d'actualités de l'ARDM
- Note "Repenser collectivement la formation initiale des enseignants" avec 8 recommandations
- Tribune en cours sur la place et le rôle du monde académique dans la société française

Réforme
du lycée -
Collectif
Maths et
Sciences

- Les membres de l'ARDM sont régulièrement informés sur le fil d'actualités des communiqués produits, comptes-rendus d'audience au ministère etc.
- Toutes les actions et publications de ce *Collectif* sont transmises le fil d'actualités de l'ARDM et rassemblées également sur cette page de la SMF :
<https://smf.emath.fr/smf-dossiers-et-ressources/dossiercommuniquereformemat-hssciences-collection>

CNU 26
CNU 70

- Seulement 2 didacticiens au CNU 26 (Lalina Coulange en rang A et Simon Modeste en rang B)
- Pensez aux prochaines élections !



Ecoles d'été

- **Actes de la XXIème EE - à venir !**
- **Prochaine EE**
 - **Responsable** : Fabien Emprin
 - **Lieu** : la forêt d'Orient (Domaine du Bel Air – Bar sur Seine)
 - **Dates** : 16 au 22 octobre 2023 (semaine avant les vacances d'automne)
 - **Thèmes** :
 - Handicap et besoins éducatifs particuliers
 - Maternelle
 - Sémiotique
- <https://eedm22.sciencesconf.org/>

Prochain
WEJCH

- Lausanne, 16-19 mai 2023
- **Observables et non-observables en didactique des mathématiques**



Séminaire
national

AG ARDM

ATTENTION - Prochain séminaire :

23-24 mars 2023

avec AG (votes bilans et règlement intérieur)
et élections des nouveaux membres du comité
de l'ARDM

Appel à candidatures - date limite 1^{er} mars

Chantiers
en cours


RDM

- Politique éthique
- Migration sur Episciences



Chantiers
en cours

Règlement
intérieur

- Dans le prolongement des statuts votés en avril 2021.
 - Définir les missions et le fonctionnement des différents « lieux » de l'ARDM (bureau, comité, manifestations scientifiques, *etc.*).
 - Il sera proposé au vote des adhérents à l'AG de mars 2023.
- 

Vers un règlement intérieur de l'ARDM

Motivations

- ✓ Pas de règlement intérieur de l'association jusqu'à présent
- ✓ Une volonté de mettre à plat et de discuter du fonctionnement de l'association
 - Répartition des responsabilités, missions du Bureau, du Comité et modalités de prise de décisions collectives
 - Relation entre Comité et membres de l'association
 - Equipe des jeunes chercheurs et ARDM, bulletin, site, EED, séminaire national
 - Relations entre ARDM et RDM et modalités de fonctionnement de la revue

Modalités de travail

- ✓ Un groupe de travail mandaté par le Comité (T. Barrier, I. Bloch, S. Coppé, C. Derouet, B. Grugeon, AC Mathé, S. Modeste, H. Sabra), une mise à la discussion et finalisation d'une proposition, en Comité
- ✓ Envoi de la proposition de texte aux adhérents (vers le 10 mars 2023)
- ✓ Retour, réactions et possibilités d'ajustement (AG – 24 mars 2023)
- ✓ Mise au vote (mars/avril 2023)

Rubriques

I. Présentation de l'Association

- 1. Visées de l'Association*
- 2. Siège et contact*

II. Les adhérents

- 1. Qui ?*
- 2. Cotisations*

III. Le Comité

- 1. Constitution*
- 2. Élections des membres du Comité*
- 3. Élections partielles*
- 4. Les missions du Comité*
- 5. Réunions*

IV. Le Bureau

- 1. Constitution*
- 2. Elections des membres du Bureau*
- 3. Les missions du Bureau*
- 4. Réunions*

V. Assemblées Générales

- 1. Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires*
- 2. Modalités de vote*

VI. Gestion financière

VII. Le groupe des jeunes chercheurs et chercheuses de l'ARDM

VIII. Les manifestations organisées par l'ARDM

- 1. Le séminaire national*
- 2. L'école d'été*

IX. Les publications de l'ARDM

- 1. La revue Recherches en Didactique des Mathématiques (RDM)*
- 2. Les collections associées*
- 3. HAL*

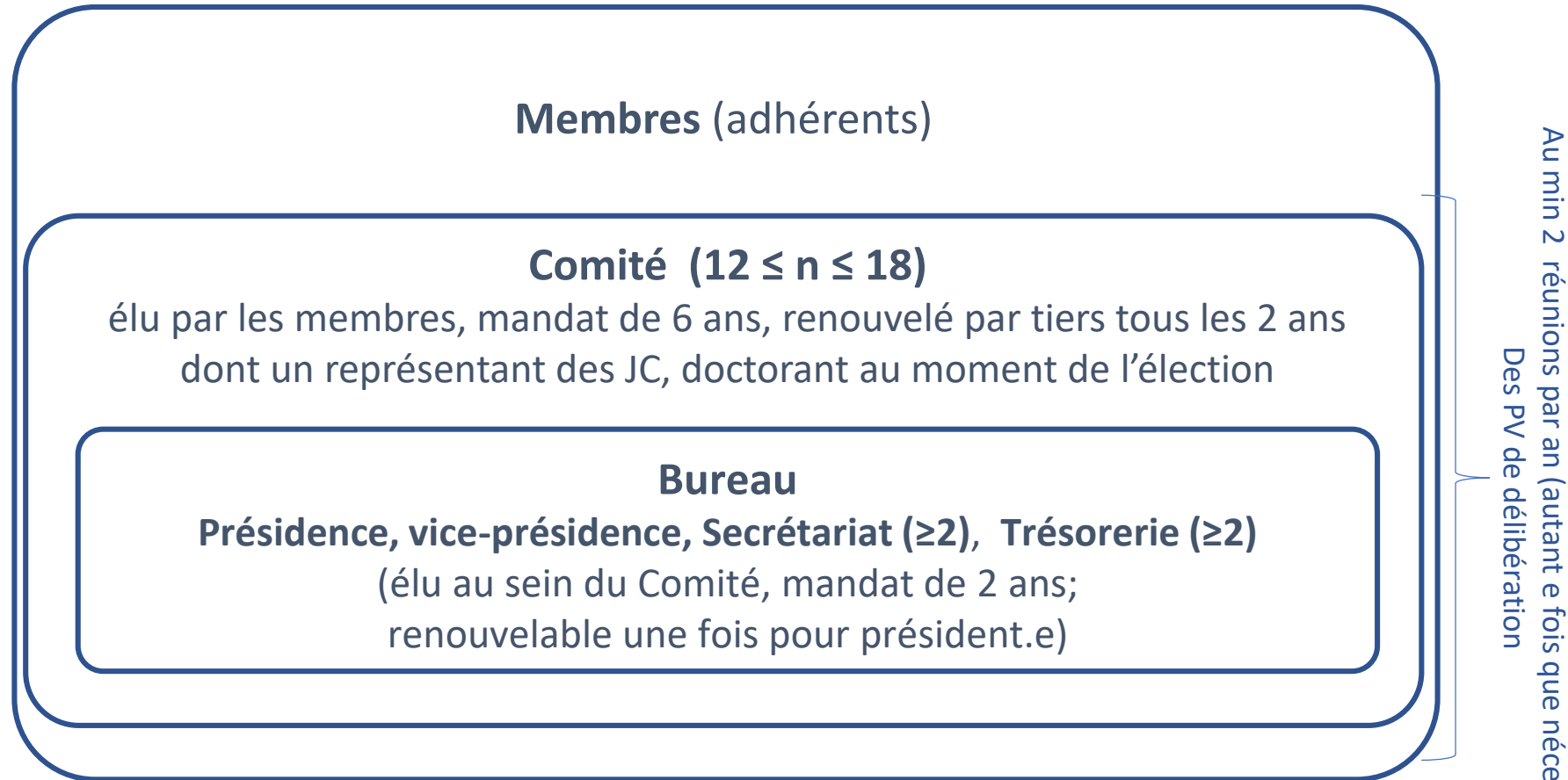
X. L'ARDM et son environnement

XI. Communication et diffusion

- 1. Site de l'ARDM*
- 2. Interactions entre le comité et les membres, entre membres*
- 3. Archivage des documents*
- 4. Bulletin de l'ARDM*

Esprit global et quelques points de vigilance

L'association



Être membre : les adhésions

L'adhésion annuelle, valable un an jour pour jour à compter de la date d'adhésion via le site de l'ARDM (www.ardm.eu).

Plusieurs catégories de cotisation, relevant de tarifs différents :

- Tarif normal : 70 euros
- Tarif réduit (accessible aux adhérents non imposables ou exerçant à l'étranger) : 12 euros
- Tarif réduit (accessible aux étudiants) : 10 euros

Tous les adhérents sont invités à cotiser au tarif normal, s'ils le peuvent.

Missions du Bureau

Présidence (président.e + vice-président.e)

Garant du bon fonctionnement de l'Association.

Président : responsable moral et juridique, représente l'ARDM

Impulse des dynamiques, orientations, actions de l'Association, aux niveaux scientifique et politique, en concertation avec le Bureau et le Comité

Secrétariat

Veille au fonctionnement administratif de l'Association et assure la mémoire des échanges et prises de décision au sein du Comité, du Bureau

Trésorerie

Chargée de la gestion financière de l'Association (cf Gestion financière)

Présidence / bureau : planifie, organise, est garant du travail du Comité ; assure un suivi de l'exécution des décisions prises en Comité

Principales missions du Comité

Piloter et contrôler la gestion administrative et financière de l'Association par le Bureau

Organiser le déroulement des scrutins

Assurer un suivi des actualités de la communauté

Garantir l'administration et la gestion du site

Veiller à diffusion des informations auprès des membres

Représenter l'ARDM (représentants CFEM, relations internationales, avec d'autres sociétés savantes)

Le Comité

Décider des orientations et des actions de l'Association

Garantir le bon fonctionnement du Séminaire national de l'Ecole d'été

Initier, animer des groupes de travail sur des objets spécifiques.

Veiller aux interactions avec l'équipe des Jeunes chercheurs

Nommer les rédacteurs-en-chef de la revue RDM ; accompagner et soutenir le président de l'ARDM dans sa mission de directeur de publication de la revue.

Lieu d'échanges et de décisions collectives : les AG

Assemblée Générale ordinaire une fois par an : vote des bilans moral et financier; vote de membres du Comité tous les deux ans

Assemblée Générale extraordinaire : chaque fois qu'elle est convoquée, soit sur la demande du quart au moins de ses membres, soit par le Comité, au plus tard trente jours après le dépôt de cette demande.

✓ Ordre du jour des AG fixé par la Présidence, après consultation du Comité. Convocations à l'ensemble des membres, par courriel, au moins 15j. avt l'AG.

✓ AG statuent souverainement sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'Association.

Délibération valable quel que soit le nombre des membres présents et représentés. Décisions prises à la majorité absolue des votes exprimés. *

Possibilité de résolutions prises à l'issu de ces Assemblées par un vote électronique.

Le groupe des Jeunes Chercheurs de l'ARDM

Participe à la vie de l'ARDM et assure l'organisation d'événements scientifiques dédiés aux JC (week-end des jeunes chercheurs Séminaire Virtuel des Jeunes Chercheurs, plages Jeunes Chercheurs aux Ecoles d'Eté, etc)

Un coordinateur du groupe, des co-responsables du WEJCH, du SVJC, des plages JC de l'EED.

Comité et groupe des JC

- ✓ Un doctorant représente le groupe des jeunes chercheurs au Comité de l'ARDM, élu pour un mandat de 2 ans.
- ✓ Des interlocuteurs privilégiés identifiés au sein du Comité
- ✓ Le groupe des JC rend compte une fois par an de ses activités au Comité de l'ARDM.
- ✓ L'ARDM apporte un soutien logistique et financier aux JC pour les accompagner et les soutenir dans l'organisation des événements scientifiques, en fonction des besoins et après accord du Comité. Notamment la trésorerie du Week-end des jeunes chercheurs (WEJCH) est assurée par l'ARDM.

Les manifestations organisées par l'ARDM

Le séminaire national, l'école d'été

Des responsables mandatés par le Comité

Le Comité assure un suivi et s'assure du bon fonctionnement de ces manifestations, valide les décisions majeures d'ordre organisationnel ou scientifique

Un descriptif de l'organisation de ces événements dans le Règlement Intérieur + des cahiers des charges annexe

La revue RDM

Mise sur papier du fonctionnement actuel

Initialement éditée par La Pensée Sauvage à Grenoble depuis 1980, la revue est en cours de migration vers Episciences

✓ Un directeur de publication : le président de l'ARDM

Responsable juridique de la revue. Garant de l'intégrité scientifique, éthique et à la dimension inclusive de la revue. Peut mandater tout groupe de travail nécessaire au bon fonctionnement éditorial et scientifique et aux évolutions de la revue.

✓ Un comité scientifique

Veille au respect de la politique éditoriale de la revue. Pilotage et l'évaluation critique de l'activité de la revue, chaque année et à l'issue des 3 ans de mandat des rédacteurs-en-chef.

✓ Des rédacteurs en chef

Nommés pour 3 ans (incluant une année de tuilage avec les précédents rédacteurs-en-chef) par le Comité de l'ARDM. Reçoivent et traitent les propositions d'articles, organisent les volumes et numéros de la revue, rédigent les éditos pour chaque volume, s'assurent de l'édition des volumes et numéros de la revue. Responsables du comité éditorial

✓ Un comité éditorial

Veille à la politique éditoriale et au respect de la ligne éditoriale de la revue. Participe activement au processus d'expertise. Représentatif de la communauté internationale de didactique des mathématiques et des trois langues de la revue. Peut être revu à chaque renouvellement du binôme de rédacteurs-en-chef, tous les 3 ans, sous la responsabilité du directeur de publication de la revue.

Communication et diffusion

Le site

Site actuel conçu en mars 2018 par 64nord, qui en assure encore aujourd'hui la maintenance.

Géré au quotidien par une équipe.

Le dépôt de contribution sur le site web est modéré. Chacun des membres de l'équipe assure une permanence mensuelle.

Grands principes du fonctionnement du site en ligne (accessible uniquement à l'équipe de modération).

Communication et diffusion

Communication entre Comité et adhérents

Une des missions du Comité : assurer la diffusion des informations autour de la vie de l'Association auprès des adhérents et l'organisation de lieux d'échanges et de débat au sein de l'ARDM.

Plusieurs dispositifs prévus :

- Les plages de l'ARDM, organisées à chaque séminaire national
- L'espace « Nouvelles du Comité » réservé sur le site de l'Association
- Le bulletin de l'ARDM.

Bulletin...

Premières discussions, remarques, suggestions ?

Rappel de la suite du processus

- ✓ Soumission du texte aux adhérents (courriel – vers le 10 mars)
- ✓ Retour, réactions et possibilités d'ajustement (AG 24 mars 2023)
- ✓ Mise au vote électronique (mars/avril 2023)

Prochaines manifestations

ardm.eu

cfem.asso.fr/

- **27-28 et 28-30 mars 2023** : journées DEMIPS à Strasbourg
- **8-9 juin 2023** : CORFEM à Nantes <https://corfem2022.sciencesconf.org/>
- **7-10 juin 2023** : Colloque international PLURENSA « Plurilinguisme, enseignement-apprentissage, complexité et intégrité : perspectives épistémologiques, didactique et politique » à Montpellier
- **13-15 juin 2023** : COPIRELEM à Marseille, Campus de Luminy.
Mathématiques et diversité à l'école. Aider les élèves, accompagner les enseignants.
- **15-17 juin 2023** : Colloque « Reasonner en arithmétique, est-ce incongru ? » des C2i Collège-Lycée à Bordeaux
- **10-14 juillet 2023** : CERME13 à Budapest, YERME-day le 9 juillet <http://erme.site/2021/06/cerme13-2023/>
- **17-21 juillet 2023** : PME46 à Haifa <https://www.igpme.org/annual-conference/>
-

A vous !

